



LETTRE D'INFORMATION #33

DE LA MISSION RISQUES NATURELS - MAI 2020

Bâtiments conçus pour s'adapter aux aléas naturels & climatiques



Sommaire

Tempêtes hivernales de 2019 - dommages & construction

Bilan des principaux événements CatClim au 1^{er} trimestre 2020

Les Trophées Bâtiments Résilients

Contribution des assureurs à la prévention des risques naturels et climatiques, au travers des projets phares de la MRN

Éditorial



Cette lettre MRN paraît dans des circonstances d'une crise sans précédent qui fait appel à nos ressources profondes pour pouvoir la surmonter.

Je souhaite à chacun de pouvoir y faire face et que nous puissions à nouveau nous retrouver régulièrement pour contribuer à notre objectif commun d'amélioration de la connaissance des risques naturels et de leur prévention.

Cet objectif requiert certainement des actions encore plus efficaces et innovantes au vu de la fréquence des événements et de la nécessité de consacrer davantage de ressources, dans un monde où elles se raréfient.

C'est dans cet esprit que la MRN a initié les « Trophées Bâtiments Résilients » en partenariat avec Construction21 et l'Agence Qualité Construction (AQC) et avec le soutien de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de consacrer cette lettre MRN à ces Trophées, à travers lesquels les assureurs souhaitent faire prendre conscience de la nécessité de mettre en accord les qualités attendues d'un bâtiment avec les aléas naturels auxquels il sera confronté tout au long de son cycle de vie.

A titre d'exemple, l'hiver 2020 tempétueux avec une quinzaine d'évènements s'inscrit dans la continuité de l'année 2019 qui a été marquée par son lot d'épisodes climatiques, notamment une succession de tempêtes accompagnées de nombreux phénomènes tourbillonnaires. Bien qu'usuels pour la saison, ils sont à l'origine d'importants dommages qui permettent de formuler plusieurs constats :

- Le respect et la mise en œuvre des dispositions constructives en vigueur auraient permis de réduire l'impact de certains dommages, voire de totalement les prévenir,
- Des ouvrages récents ont été endommagés, qu'il s'agisse de constructions ou de rénovations, notamment de travaux d'amélioration de la performance énergétique, qu'il conviendra donc de réparer à peine livrés,
- La survivance de matériaux vétustes et dangereux à base d'amiante sur des ouvrages, entraînant des coûts de réparation post-endommagement largement supérieurs (x 5) à ceux qui auraient été nécessaires avant endommagement pour les éliminer.

Ces dommages suite à des événements naturels et climatiques sont ainsi trop souvent imputables à un défaut d'adaptation du bâti et non à la seule intensité des phénomènes.

A l'heure du bâtiment performant, les « Trophées Bâtiments Résilients » visent à démontrer qu'il est nécessaire et possible de concevoir leur performance en s'assurant de la robustesse du bien dans la durée face aux différents aléas auxquels il est exposé.

Nous aurons le plaisir de présenter les lauréats de ces Trophées en clôture de l'évènement « Innovation, prévention & risques naturels » qu'organiseront le 26 octobre 2020, la nouvelle directrice de la MRN, Sarah Gérin-Chassang, et son équipe, à l'occasion des 20 ans de l'association !



Voir nos actualités et publications sur :

www.mrn.asso.fr

Pierre Lacoste, Président de la MRN

Tempêtes hivernales de 2019 - dommages & construction

Le bilan réalisé par la MRN sur les principaux événements cat-nat et climatiques de l'année 2019 met en évidence une succession de tempêtes des mois d'octobre à février, accompagnées de phénomènes tourbillonnaires nombreux.

Ces derniers nous interpellent sur leur développement et sur l'indifférence des règles de construction à leur égard. A défaut de s'adapter, ces règles compromettent la pérennité des biens exposés et par répercussion, les travaux d'atténuation que la lutte contre le réchauffement climatique nous impose de mettre en œuvre à cadence forcée.

A quoi sert la politique d'atténuation si le premier coup de vent venu la met en péril, il ne peut y avoir d'atténuation pérenne sans adaptation des constructions, et la mise en œuvre de l'une sans l'autre conduit à l'impasse dans ce monde de ressource rare aux périls nombreux.

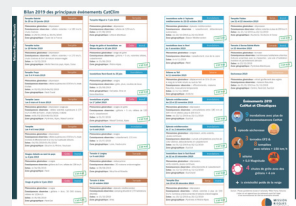
Par ailleurs, l'année 2019 compte une vingtaine d'événements tornades destructrices. Rappelons que l'Eurocode 1, qui sert de référence nationale en

matière de prise en compte de l'action du vent sur les structures, écrit dans sa NOTE 3 :

« Les tornades ne sont pas considérées dans cette norme. Ces phénomènes tourbillonnaires sont caractérisés par des vitesses de vent très élevées (par exemple 100 m/s) autour d'une zone en forte dépression. Ils causent des dommages très importants aux constructions qu'ils atteignent, mais la zone touchée est relativement limitée (par exemple 100 m de largeur sur 10 km de longueur, soit 1 km²). La fréquence de ces phénomènes n'est pas négligeable en France (de l'ordre d'une tornade destructrice par an), mais le risque annuel en un lieu donné est très faible. C'est pourquoi les tornades sont ignorées dans cette norme, comme elles l'étaient dans les règles de calcul précédentes ».

Les coûts des dommages pris en charge par les assureurs du fait de ces phénomènes ne relèvent pas d'une fatalité historique.

Ils pourraient justifier d'une révision de la norme précitée et de l'adaptation des normes de conception des ouvrages de couverture/étanchéité notamment.



Consultez le bilan 2019 de la MRN sur les principaux événements cat-nat et climatiques :

<https://www.mm.asso.fr/publications/sensibilisation-a-la-prevention/>



Événement tempête Daniel du 13 décembre 2019 École endommagée à Saint-Béat (31)

Cette tempête s'est caractérisée par des vents de l'ordre de 120 km/h en rafales sur Saint-Béat (31). La toiture de cette école a été refaite il y a 4 ans. L'auvent est très certainement à l'origine de l'effort d'arrachement de la toiture qui s'est ensuite dégrafée de part et d'autre de cette zone. L'école était occupée par des élèves et il n'y a heureusement pas eu de victime.

Haute-Garonne : le toit de l'école de Saint-Béat arraché par la tempête

<https://bit.ly/2zLJZcH>

Google Street View : vue avant l'événement

Notons complémentaiement la singularité architecturale de cet auvent, pour un établissement public de catégorie III situé en zone de sismicité 3 (modérée) pour lequel les règles de conception parasismique recommandent d'éviter « les singularités ».



Événement tempête Elsa du 20 décembre 2019 Maison endommagée à Saint-Laurent-du-Pont (38)

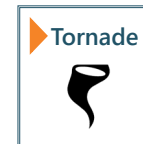
Cette tempête s'est caractérisée par des vents de l'ordre de 110 km/h en rafales sur Saint-Laurent-du-Pont. Cette commune est située en zone de sismicité 3 (modérée). Des dégâts importants ont pu être observés sur une construction en cours de réalisation, qui aurait réglementairement dû disposer de chaînages dans ses angles.



Saint-Laurent du Pont : Rafales à 110 km/h - Circulation difficile / Dégâts

<https://bit.ly/2W3EU89>

« Après destruction du mur pignon, il apparaît que cette construction établie en zone de sismicité 3 (modérée) ne disposait pas des armatures de chaînage qui auraient été de nature à préserver son intégrité, tant pour cet événement que pour des épisodes sismiques potentiels »



Événements tempête Fabien du 21 au 22 décembre 2019 et tornade à Serres-Sainte-Marie et Labastide-Monréjeau (64)

Cette tornade a traversé les communes de Serres-Sainte-Marie (Lieux-dits Lafitte, Rapt) et Labastide-Monréjeau (Lieu-dit Peyrot)

- Intensité maximale : EF2, soit des vents estimés entre 175 km/h et 220 km/h
- Distance parcourue : 1,5 kilomètre (distance minimale certaine)
- Largeur moyenne : 100 mètres

La violence de cet événement se traduit par des destructions spectaculaires, notamment de l'extension récente d'une maison. Notons que cette construction située en zone de sismicité 3 (modérée) aurait réglementairement dû disposer d'armatures de chaînages dans les angles des maçonneries et en renfort des ouvertures Ces armatures semblent absentes et auraient empêché la destruction de l'aile de cette maison.



Source : Google Street View : vue avant l'événement

©Quentin TOP

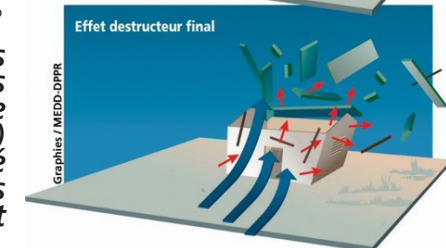


©Quentin TOP

Pour les autres dommages de couverture, des voligeages pleins sous la couverture en petits éléments (tuiles) auraient certainement limité l'ampleur des dégâts générés par la dépression du versant sous le vent.



Source : Google Street View : vue avant l'événement



Type	Jour	Commune	Département	Classe
Tornado	09/11/2019	BRECH	56	
Tornado	08/11/2019	BENQUET	40	
Tornado	03/11/2019	LEGE	44	EF1
Tornado	20/10/2019	PAULHAN	34	EF1
Tornado	15/10/2019	CAVAILLON	84	EF1
Tornado	15/10/2019	ARLES	13	EF2
Tornado	09/08/2019	LONGWY	54	EF2
Tornado	15/07/2019	VILLE-DI-PIETRABUGNO	2	EF1
Tornado	05/06/2019	MIGRE	17	EF0
Tornado	03/06/2019	COURPALAY	77	EF0
Tornado	28/05/2019	VEZERONCE-CURTIN	38	EF0
Tornado	06/04/2019	LE GRAU-DU-ROI	30	EF0
Tornado	06/04/2019	SAUVIAN	34	EF0
Tornado	06/04/2019	CASTRIES	34	EF0
Tornado	03/04/2019	VILLENEUVE-LOUBET	6	EF0

Bilan des principaux événements CatClim 1^{er} trimestre 2020

Tempête Brendan Tempête
Le 14 janvier 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : 80 mm de précipitation et rafales à 114 km/h avec de hautes vagues sur le littoral
Dates : le 14/01/2020
Zone géographique : Nord du pays

Tempête Ellen Tempête
Le 23 février 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 130 km/h, nombreux arbres arrachés et quelques voitures touchées.
Dates : le 23/02/2020
Zone géographique : Seine-Maritime, Nord

Tempête Tempête
Le 29 mars 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales à plus de 120 km/h, quelques arbres tombés, plusieurs maisons touchées.
Dates : le 29/03/2020
Zone géographique : Nord, Pas de Calais

Tempête et inondations Temp./ Inondat.
Le 21 avril 2020 au 23 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : plus de 250 mm d'eau sur les territoires les plus touchés, quelques voitures touchées, routes coupées
Dates : du 21/04/2020 au 23/04/2020
Zone géographique : Languedoc, Corse, Pyrénées Orientales

Tempête Gloria et inondations Temp./ Inondat.
Le 22 janvier au 24 janvier 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : selon les territoires 100 à 400 mm de précipitation, effondrement d'un mur et quelques maisons inondées
Dates : le 22/01/2020 au 24/01/2020
Zone géographique : Pyrénées-Orientales, Aude CAT-NAT

Tempête Bianca Tempête
Le 27 février 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 110 km/h, quelques arbres tombés, quelques voitures touchées, chute d'éléments de façade, 1 décès et 5 blessés
Dates : le 27/02/2020
Zone géographique : Ile-de-France

Grêle Grêle
16 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : grêlons de petite taille causant quelques dommages légers
Dates : le 16/04/2020
Zone géographique : Nord du Cotentin

Orage, coulée de boue Temp./ Inondat.
Le 25 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : quelques débordements, quelques garages inondés ainsi qu'une vingtaine de bâtiments
Dates : le 25/04/2020
Zone géographique : Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie

Tempête Hervé Temp./ Inondat.
Le 3 au 4 février 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 100 km/h, nombreux arbres et quelques toitures endommagées
Dates : du 03/02/2020 au 04/02/2020
Zone géographique : Alsace, Alpes, Massif Centrale et Corse CAT-NAT

Tempête Jorge Tempête
Le 29 février 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 125 km/h, quelques arbres tombés, quelques voitures touchées, 105 m² de toiture arrachée
Dates : 29/02/2020
Zone géographique : Nord

Grêle Grêle
17 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : grêlons de petite taille touchant durement les vignobles, pas de dommages sur le bâti
Dates : le 17/04/2020
Zone géographique : Gironde

Orage, grêle Temp./ Grêle
Le 27 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : 135 mm de précipitation, grêlons de petite taille localement. Légers dommages sur les toitures.
Dates : le 27/04/2020
Zone géographique : Hérault, Languedoc, Gard

Tempête Ciara Tempête
Le 9 au 10 février 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 100 km/h, nombreux arbres et quelques toitures arrachés, 10 blessés et 1 décès
Dates : du 09/02/2020 au 10/02/2020
Zone géographique : Le tiers Nord du pays

Tempête Léon & inondations Temp./ Inondat.
Le 1^{er} mars 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 120 km/h, 30 à 40 mm de précipitation, quelques arbres tombés, 30 toitures touchées et plus de 15 habitations inondées.
Dates : le 01/03/2020
Zone géographique : Ouest, Sud-Ouest, Bassin parisien

Ruissellement, coulée de boue Inondation
17 avril 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : 14 communes touchées, plus d'une centaine de maisons inondées et des routes coupées
Dates : le 17/04/2020
Zone géographique : Somme, Gironde

Tornade à Bessens Tornade
Le 27 avril 2020

Phénomène générateur : tornade EFO
Conséquences observées : rafales entre 105-135 km/h, quelques tuiles arrachées, quelques éléments de jardin soulevés.
Date : le 27/04/2020
Zone géographique : Tarn-et-Garonne

Tornade à Bertangles Tornade
Le 10 février 2020

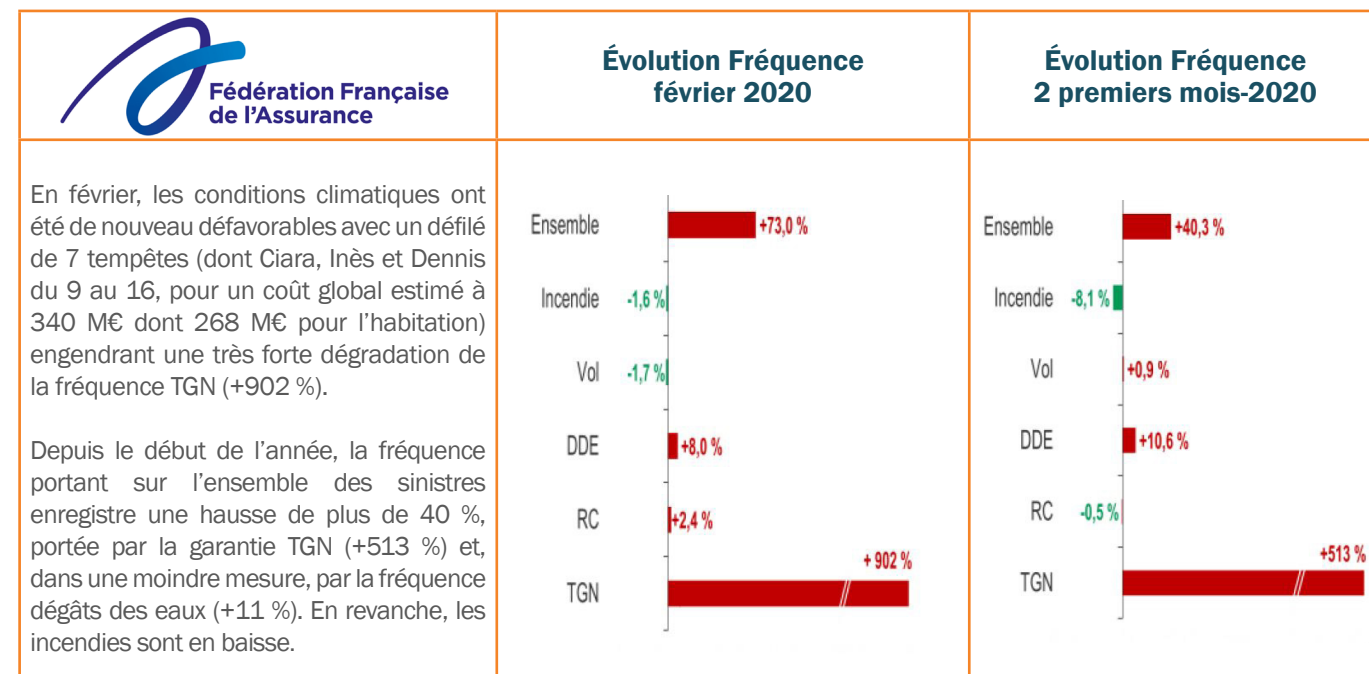
Phénomène générateur : tornade EF1
Conséquences observées : dizaine d'arbres arrachés, chute de matériaux et une toiture en partie arrachée, 2 blessés
Dates : le 10/02/2020 à 15h45
Zone géographique : Somme

Tempête Karine Tempête
Le 2 mars 2020

Phénomène générateur : dépression
Conséquences observées : rafales violentes à plus de 130 km/h, quelques arbres tombés, plusieurs voitures et toitures touchées.
Dates : le 02/03/2020
Zone géographique : Béarn, Pyrénées-Atlantiques

L'icône cat-nat apparaît pour les événements ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les tempêtes affectent significativement la sinistralité habitation



Source : FFA, l'assurance dommages des particuliers en février 2020, publié mars 2020



1^{ère} édition
Trophées
Bâtiments résilients



« Les dommages suite à des événements naturels et climatiques sont trop souvent imputables à un défaut d'adaptation du bâti et non à l'intensité des phénomènes. A travers les Trophées Bâtiments Résilients, dont ils sont à l'initiative, les assureurs souhaitent faire prendre conscience de la nécessité de mettre en accord les qualités attendues d'un bâtiment avec les aléas naturels auxquels il sera confronté tout au long de son cycle de vie. »

- Pierre LACOSTE, Président de la Mission Risques Naturels - »

TROPHÉES BÂTIMENTS RÉSILIENTS - 1^{ÈRE} ÉDITION

Le concours des bâtis, résilients, neufs, rénovés ou reconstruits, conçus pour faire face aux aléas naturels et climatiques

Pour ses 20 ans, la Mission Risques Naturels (MRN) lance la première édition des « Trophées Bâtiments Résilients », en partenariat avec l'Agence Qualité Construction (AQC) et Construction21, avec le soutien de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). Ce concours est l'opportunité pour les porteurs de projet de valoriser leurs bâtiments adaptés à un ou plusieurs aléas naturels et climatiques.

Inondations, sécheresse, séismes, avalanches, feux de forêts, cyclones, grêles, mouvements de terrain... Face à ces aléas naturels et climatiques, les bâtiments apparaissent comme des entités particulièrement vulnérables et encore mal adaptées. La construction de bâtiments résilients constitue donc un enjeu majeur : elle implique de mettre en accord les qualités attendues d'un bâtiment avec son exposition aux risques naturels ou climatiques auxquels il sera confronté tout au long de son cycle de vie.



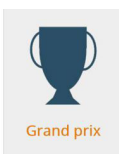
Prix habitat individuel



Prix habitat collectif



Prix tertiaire & industriel



Grand prix



Prix de l'innovation

POURQUOI PARTICIPER ?

- Faire émerger des bonnes pratiques dans la construction de bâtiments résilients.
- Sensibiliser à l'importance de la prise en compte des risques naturels et climatiques dans le secteur du BTP.
- Bénéficier d'une visibilité en France grâce à un plan de communication multi-canal relayé par la MRN et ses partenaires, ainsi qu'à la cérémonie de remise des prix.
- Inspirer des professionnels au plan national et les inciter à reproduire vos cas exemplaires.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne physique ou morale (architecte, bureau d'études, collectivité...) ayant compétence à représenter le bâtiment proposé au concours et ayant reçu l'accord préalable du maître d'ouvrage.



AVEC QUELS PROJETS ?

- Tout type de bâtiment ou parc bâti assuré, public ou privé, résidentiel, tertiaire, commercial, industriel, culturel... situé en France (métropolitaine ou outre-mer) ;
- Bâtiment exposé à au moins un aléa naturel et climatique ;
- Bâtiment ayant, ou non, subi un dommage à la suite d'un aléa ;
- Bâtiment livré ou démonstrateur déjà réalisé ;
- Construction nouvelle, reconstruction, extension ou rénovation globale faisant l'objet d'une réception de moins de 5 ans (livraison avant fin 2020).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, candidatez avant le 30 juin en complétant une étude de cas - c'est-à-dire une fiche détaillée en ligne - sur le site de notre partenaire Construction21 ! L'auteur du cas sera accompagné par l'équipe Construction21 pour présenter au mieux son projet. La participation aux Trophées Bâtiments Résilients est gratuite.

Laurent PEINAUD, Président de l'Agence Qualité Construction (AQC)



Quel est l'intérêt de l'AQC pour la thématique de la résilience des bâtiments face aux aléas naturels et climatiques ?

L'objectif premier d'un bâtiment est de protéger ses occupants des effets naturels et climatiques (pluie, froid, vent...). Les règles de construction, qu'elles soient réglementaires ou contractuelles, sont d'abord établies à cet effet. Cependant, les évolutions dues au réchauffement climatique mais aussi à d'autres aspects comme l'imperméabilisation des sols, accroissent les risques pour les constructions.

L'AQC y est très attentive ; l'objectif doit rester de maintenir les performances des bâtiments pendant leur durée de vie. La résilience aux effets naturels et climatiques est donc au cœur des débats de construction.

La prévention des risques naturels est depuis toujours un point essentiel dans les recommandations de l'AQC auprès des acteurs du bâtiment. A titre d'exemples et de façon constante, nous suivons des études sur le retrait-gonflement des argiles avec des centres techniques et des assureurs et avons sans cesse encouragé à la connaissance impérative du sol avant toute construction.

Ainsi nous appuyons les pouvoirs publics sur l'obligation de l'étude de sol et avons sensibilisé les professionnels sur ce point dans la révision du DTU fondations superficielles.

Sur le risque sismique, nous avons appuyé la communication des ministères vers le secteur de la construction. Le risque inondation est rappelé systématiquement, tant sur des opérations en neuf qu'en rénovation. Ces dernières années, nous regardons de façon très attentive les risques de nos territoires d'Outre-Mer concernant les cyclones. On pourrait continuer la liste en citant que lors de l'examen de nouvelles règles de construction, l'AQC examine les effets du vent et des tempêtes ou l'impact du réchauffement climatique

Pourquoi avez-vous souhaité soutenir le projet des Trophées Bâtiments Résilients initié par la MRN ?

Il faut sensibiliser rapidement tous les acteurs de la construction à la résilience des bâtiments. Les trophées vont d'abord concerner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. Puis tous les acteurs vont saisir l'enjeu du sujet. L'AQC, par la diversité de ses 47 membres, est donc au cœur de la construction et va relayer ces trophées.

Christian BRODHAG, Président Construction21



Quel est l'intérêt de Construction21 pour la thématique de la résilience des bâtiments face aux aléas naturels et climatiques ?

La multiplication des risques climatiques fait de la résilience urbaine, et donc de la résilience des bâtiments, un enjeu central du monde d'aujourd'hui. C'est l'objectif 11 du programme international 2030 des Nations-Unies de « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Même en cas de changement de cap profond de nos sociétés conduisant à un réchauffement climatique global en dessous de 2°C (hypothèse malheureusement improbable à ce jour), les effets du réchauffement seront conséquents. Hausse du niveau des océans, épisodes climatiques violents plus fréquents, canicules et sécheresses... Ces phénomènes climatiques impactent déjà et impacteront de plus en plus nos territoires.

Préparer les bâtiments, qui hébergent la majeure partie des activités humaines, à mieux surmonter ces risques accrus afin d'en limiter les effets constitue donc un immense défi, tant environnemental, qu'économique et social.

Construction21, qui diffuse depuis 2012 informations et bonnes pratiques de la construction durable auprès des professionnels du BTP, traite naturellement de ces questions de résilience, qui intéressent de plus en plus les professionnels qui s'informent sur notre plateforme. Un dossier spécial sur la [résilience urbaine](#) a ainsi été réalisé en avril 2019, rassemblant réflexions et solutions pour développer les capacités de résilience de nos territoires. Et chaque semaine, articles, conférences ou vidéos contribuent à sensibiliser la profession à ces enjeux majeurs. Les Trophées Bâtiments Résilients vont utilement compléter ce dispositif, en y ajoutant des retours d'expérience issus du terrain. Ces Trophées Bâtiments

Résilients vont utilement compléter ce dispositif en y ajoutant des retours d'expérience issus du terrain.

Pourquoi avez-vous souhaité soutenir le projet des Trophées Bâtiments Résilients initié par la MRN ?

Nous avons la conviction que la qualité et la performance durable des bâtiments progresseront de façon massive si les professionnels peuvent s'inspirer de ce que font déjà très bien les pionniers du marché. Car les solutions sont là, disponibles, à notre portée. L'enjeu n'est pas tant d'inventer de nouvelles que de diffuser largement celles qui ont déjà été conçues, testées, mises en œuvre par des professionnels. Nous souhaitons ainsi aider les maîtres d'ouvrage, les architectes ou les ingénieurs à élever le niveau d'exigence de leur prochain projet, leur insuffler de nouvelles solutions et leur permettre de s'appuyer sur des expériences concrètes conduites par leurs pairs.

Cette conviction que la transition écologique repose sur la diffusion de bonnes pratiques nous a conduit à développer une base de données d'études de cas en matière de construction durable et un concours, les Green Solutions Awards. Chaque année, des professionnels talentueux et engagés décrivent ainsi, sur Construction21, les bâtiments, quartiers ou infrastructures durables exemplaires qu'ils ont réalisés.

Construction21 met ce savoir-faire à disposition de ses partenaires. La résilience représentant un enjeu spécifique, nous avons bien volontiers répondu à la proposition de la MRN d'organiser un concours dédié aux bâtiments durables et résilients. Notre objectif commun : faire émerger des solutions permettant de construire ou rénover des bâtiments plus résilients, puis de les partager avec le plus grand nombre pour que, petit à petit, les pratiques de quelques pionniers deviennent des standards du marché.

Laure TOURJANSKY, Cheffe du Service Risques Naturels et Hydrauliques à la Direction Générale de la Prévention des Risques (MTES/DGPR/SRNH)



Quel est l'intérêt du MTES pour la thématique de la résilience des bâtiments face aux aléas naturels et climatiques ?

Un bâtiment résilient aux aléas naturels, par son implantation, sa conception ou son adaptation sera un bâtiment qui protège les personnes et subit moins de dommages en cas d'événement. Dans certaines typologies d'aléas, le bâtiment peut même constituer un refuge et participer à la sauvegarde de ses habitants pendant l'événement, ce qui permet de mieux gérer la crise pour les services de secours. Les bâtiments résilients concourent indubitablement à la prévention des risques naturels en promouvant une logique de construction durable et de qualité.

Pourquoi avez vous souhaité soutenir le projet des Trophées Bâtiments Résilients initié par la MRN ?

L'ambition de ces trophées est de promouvoir la construction résiliente de bâtiments réalisés et de contribuer à la généralisation de l'adaptation des bâtis aux différents risques auxquels ils font face.

Il était donc logique pour le MTES de soutenir cette 1^{ère} édition des « Trophées Bâtiments Résilients », à l'initiative de la Mission Risques Naturels (MRN), en partenariat avec l'Agence Qualité Construction (AQC) et Construction21.

Lorsque le risque est très fort, l'État impose une réglementation, à l'exemple de la réglementation parasismique. Même en absence de risque pour la vie humaine, il est souhaitable que la prévention des risques naturels soit davantage prise en compte dès la conception des bâtiments et ce de façon volontaire. A la clé, ce sont moins de dommages, un bâtiment plus rapidement ré-utilisable et un redémarrage plus rapide de la vie économique et sociale. Un effort considérable a été fait en termes de normes thermiques pour que les bâtiments participent à l'atténuation au changement climatique - l'étape suivante est qu'un effort similaire soit fait pour la réduction de la vulnérabilité aux aléas naturels.

Les exemples primés permettront de juger de l'efficience économique de bâtiments résilients, de mieux informer les professionnels de la construction et les maîtres d'ouvrages et, espérons-le, leur donner à leur tour de développer de tels projets.

Stéphane PENET, Délégué général adjoint, Fédération Française de l'Assurance (FFA)



Quel est l'intérêt de la FFA pour la thématique de la résilience des bâtiments face aux aléas naturels et climatiques ?

D'après le dernier rapport (dec. 2019) de l'association allemande Germanwatch, la France figure au quinzième rang (1), entre le Mozambique et le Guatemala, des nations les plus exposées au monde aux phénomènes météorologiques extrêmes. Cette exposition se retrouve dans les niveaux très élevés des indemnisations versées par les assureurs au titre des événements naturels. A titre d'exemple, c'est plus de 36 Mds€ constants indemnisés depuis 1990 au titre des tempêtes, neiges et grêles et plus de 11 Mds€ constants pour réparer les conséquences des sécheresses. Il est donc naturel que la FFA et ses adhérents s'intéressent particulièrement à la résilience des bâtiments exposés à un événement naturel.

Cette initiative va dans le sens des différentes préconisations que les assureurs portent dans le cadre d'une modernisation du régime des catastrophes naturelles et des améliorations à apporter en matière de prévention. Que cela soit en métropole ou dans les territoires ultra marins, le respect des normes de prévention parasismique, sécheresse ou encore cyclonique sans oublier l'innovation dans la manière de construire sont des impératifs pour faire face à l'augmentation des événements naturels ou la survenance d'un séisme.

Je ne doute pas que ces trophées remporteront un vif succès. Et que les nombreux projets qui y postuleront soient ensuite promus par les assureurs !

Au-delà du cout financier, se sont bien les drames humains générés par ces catastrophes que les assureurs doivent atténuer. La promotion de mesures de prévention des conséquences dommageables sur le bâti est clef dans la sauvegarde de vies humaines et dans la réduction de l'impact financier de ces événements. (1 : sur 183 pays pour la période 1999/2018).

Pourquoi avez-vous souhaité soutenir le projet des Trophées Bâtiments Résilients initié par la MRN ?

Promouvoir par l'exemple est une des clefs de succès de la pédagogie. Ainsi, lorsque j'ai eu connaissance de cette initiative de la MRN, je n'ai pu que m'en féliciter et y apporter le soutien de la FFA.

Concours co-organisé par

Mission Risques Naturels, AQC, Construction21

Avec le soutien de

Fédération Française de l'Assurance, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

En partenariat avec

BATIRADIO, radio.immo, Radioterritoire



La presse en parle !

Articles from ENVIRONNEMENT MAGAZINE.FR, actuparc, TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENT, DES ACTIVITÉS SOLIDES!, and BATINETS.

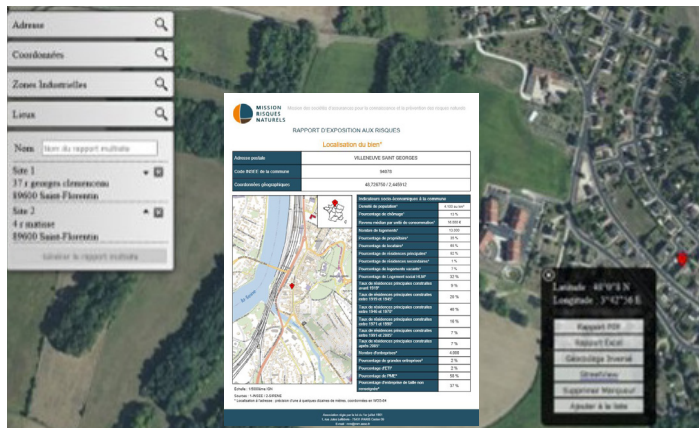
Social media posts from Facebook and LinkedIn mentioning the launch of the 1st edition of the Trophées Bâtiments Résilients.

Press releases from CERC OCCITANIE and other organizations.

Contribution des assureurs à la prévention des risques naturels & climatiques, au travers des projets phares de la MRN

SIG MRN

Un outil en constante évolution



Un outil d'analyse de l'exposition

- Géolocalisation
- Rapport / Tableau synthétique
- Seuils de vigilance MRN

4000

rapports édités en moyenne par mois au service de souscripteurs, préventeurs, experts, d'une centaine de sociétés d'assurance ou d'expertise utilisatrices

10 aléas naturels couverts :

- Inondation
- Littoral
- Cavité
- Mouvement de terrain
- Sécheresse
- Séisme
- Avalanche
- Neige
- Feu de forêt
- Vent

BD SILECC

Base de données des sinistres CatClim



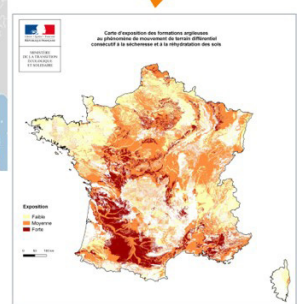
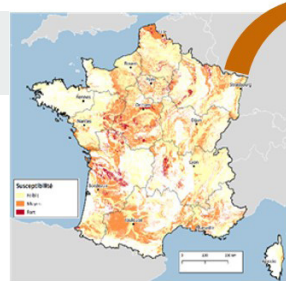
Amélioration de la connaissance et de la prévention

- Cartographie retrait-gonflement des argiles (RGA)
- Étude sur le ruissellement
- Étude d'impact de la loi Elan



Rationalisation des objectifs de prévention / protection

- Contribution au GT analyse multi-critères (AMC)
- Contribution aux diagnostics des porteurs de projets PAPI
- Contribution aux débats dans le cadre des instances d (CDRNM, Comité bassin...)



REX

Croisement prévention / sinistralité

- Enrichir les retours d'expérience par le croisement de données sur l'évaluation des dommages, les dispositifs de prévention et les caractéristiques physiques des phénomènes hydro-météorologiques.

RÉSEAU CRN

Représentants locaux de la profession

- Une centaine de Coordinateurs Risques Naturels, collaborateurs volontaires de sociétés d'assurance
- Information, sensibilisation et/ou formation de représentants de l'État, de collectivités territoriales voire des assurés / sinistrés.

CAT CLIM DATA

Données techniques issues des rapports d'expertise

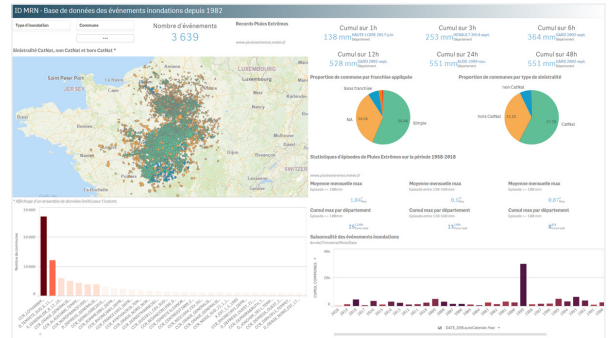
- Chiffrer les conséquences dommageables grâce aux données de l'assurance.
- Améliorer la connaissance sur la nature et le coût de l'endommagement à l'échelle fine du bâti.
- Identifier des pistes d'amélioration et des leviers d'actions possibles.



ID MRN

Outil web interactif au service de sociétés

- Consultation d'indicateurs dynamiques sur les risques naturels en France : événements, sinistralité, exposition, prévention.



Lettre d'information de la Mission Risques Naturels - Directrice de publication : Sarah GERIN-CHASSANG